

CONTRE :

Messieurs

Adams,
 Bain (Soulanges),
 Baird,
 Baker,
 Belley,
 Bennett,
 Bergeron,
 Bergin,
 Boyle,
 Bryson,
 Burns,
 Cameron.
 Cargill,
 Carling,
 Carpenter,
 Caron (sir Adolphe),
 Carscallon,
 Chesley,
 Cochran,
 Cockburn,
 Corby,
 Co-tigan,
 Craig,
 Curran,
 Daly,
 Davis,
 Denison,
 Dickey,
 Dugas,
 Dupont,
 Dyer,
 Earle,
 Fairbairn,
 Ferguson (Renfrew),
 Foster,
 Fréchette,
 Gillies,
 Girouard (D.-Montagnes),
 Grandbois,
 Guillet,
 Haggart,
 Hazen,
 Hearn,
 Henderson,
 Hodgins,
 Hughes,
 Hutchins,
 Ingram,
 Ives,
 Jeannotte,
 Jonas,
 Lachapelle,
 Langevin (sir Hector),
 La Rivière,
 Leclair,
 Lépine,
 Macdonald (King),
 Mackintosh,
 Maclean (York),
 McAlister,
 McDonald (Assiniboia),
 McDonald (Victoria),
 McDougall (Pictou),
 McDougall (Cap-Breton),
 McInerney,
 McKay,
 McLean (King),
 McLennan,
 McMillan (Vaudreuil),
 McNeill,
 Mara,
 Marshall,
 Miller,
 Mills (Annapolis),
 Moncrieff,
 Northrup,
 O'Brien,
 Ouimet,
 Patterson (Colchester),
 Patterson (Huron),
 Pope,
 Pridham,
 Prior,
 Putnam,
 Reid,
 Roome,
 Rosanmond,
 Ross (Dundas),
 Ross (Lisgar),
 Simard,
 Smith (Ontario),
 Sprule,
 Taylor,
 Temple,
 Thompson (sir John),
 Tisdale,
 Tyrwhitt,
 Wallace,
 White (Cardwell),
 Wilmot,
 Wilson,
 Wood (Brockville),
 Wood (Westmoreland).-103.

L'amendement est rejeté, et la motion principale adoptée.

Sir JOHN THOMPSON : Je propose—

Que les phases relatives au comité et au rapport sur l'adresse soient à l'avenir discontinuées et que l'adresse soit adoptée, avec ou sans amendement, en la forme présentée pour présentation à Son Excellence le Gouverneur général.

Adopté.

Sir JOHN THOMPSON : Je propose :—

Que l'adresse soit grossoyée.

Adopté.

Sir JOHN THOMPSON : Je propose—

Que l'adresse soit présentée à Son Excellence par les membres de cette chambre qui font partie du Conseil privé.

Adopté.

SUBSIDES.

M. FOSTER : Je propose—

Que demain cette chambre se forme en comité pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

Adopté.

VOIES ET MOYENS.

M. FOSTER : Je propose :

Que, demain, cette chambre se forme en comité pour étudier les voies et moyens à adopter pour prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

La motion est adoptée.

MESSAGE DE SON EXCELLENCE—
BUDGET.

M. Foster remet un message de Son Excellence le gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

STANLEY DE PRESTON,

Le gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1894, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
 OTTAWA, 30 janvier 1893.

M. FOSTER : Je propose—

Que le message et les estimations soient renvoyés au comité des subsides.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Voici le temps de demander si le ministre des Finances entend, comme d'habitude depuis quelque temps, soumettre les estimations avant de faire son exposé financier.

M. FOSTER : Mon intention est que les estimations soient prises en considération presque immédiatement. L'exposé budgétaire n'aura lieu que dans quelque temps.

COMITÉS PERMANENTS.

Sir JOHN THOMPSON : Je propose—

Qu'un comité spécial de sept membres soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la chambre, jeudi dernier, le 26 courant, le dit comité devant se composer de sir John Thompson, sir Adolphe Caron, sir Richard Cartwright et MM. Costigan, Haggart, Laurier et Mills (Bothwell).

La proposition est adoptée.

COMMISSION D'ÉCONOMIE INTERNE.

Sir JOHN THOMPSON remet un message de Son Excellence le gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

STANLEY DE PRESTON,

Le gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une minute du conseil approuvée nommant l'honorable George Eulas Foster, ministre des Finances, l'honorable Charles Hibbert Tupper, ministre de la Marine et des Pêcheries, l'honorable John Graham Haggart, ministre des Chemins de fer et Canaux et l'honorable Joseph Aldric Ouimet, ministre des Travaux Publics, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chap. 13 des Statuts Révisés du Canada, intitulé : "Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
 OTTAWA, 27 janvier 1893.

COMITÉ DES DÉBATS.

M. FOSTER : Je propose—

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, le dit comité devant être composé de